
Réunion du CA 05 février 2018

Compte rendu

Heure : 18h00

Lieu : local de l'association

Etaient présents : Manu (Wind Aventure), Pierre (Private Yacht Charter), Jean-Christophe (Donut's), Brigitte Delaître (Pelican Nautique), Elodie et Nicolas 5tropical Boat), Kevin (Jet Paradise), Florence Jouvin (SMYC), Jean et Laurence Valette (JLV), Antoine (Geminga), Bülent, Alexina.



0) Trésorerie

La trésorerie que nous avons d'avance grâce à une bonne gestion nous permet de pouvoir assurer les activités de l'association sur l'année, malgré les dépenses qui nous attendent (Remboursement de la voiture, SDD, FDM). Il n'y a pas eu de subventions de

la collectivité pour l'année 2017 à cause de l'ouragan. Le dossier 2018 devrait être disponible dans un mois environ.

1) Voiture

L'expert est passé fin janvier pour l'estimation des dégâts de la Docker suite à Irma. L'estimation a été de 4658.87€. L'argent de l'assurance sera directement versée à l'association et nous devons payer Saint Martin Cars pour les réparations. 851€ ont déjà été réglés pour la réparation des vitres. Pour la carrosserie, les travaux ne seront pas effectués avant juin au vu du calendrier chargé de Saint Martin Cars.

2) Retour sur le Salon Nautique de Paris

Débriefing du salon jour par jour. Globalement cela a été une expérience très positive afin de montrer au monde du nautisme que Saint-Martin est toujours debout.

La promesse du président de la FIN d'inviter Metimer une nouvelle fois en 2018 pour promouvoir la destination qui sera prête à accueillir ses visiteurs enchante l'équipe.

L'idée d'une base nautique qui a découlé de ce salon a été expliquée aux membres présents et a séduit son ensemble. Pour travailler sur ce projet, une commission Base Nautique travaillera sur ce sujet.

Le Jeu concours a été gagné par Gilian Brunet, qui avait déjà pour projet de venir à Saint Martin en voilier, dans un but pédagogique, en 2019. Il nous reste à prendre les 2 billets pour sa venue.

3) AG 2018 / Règlement intérieur/ Statuts

Le règlement intérieur a été quelque peu modifié et a été accepté à l'unanimité.

L'assemblée générale 2017 aura lieu le 16.02.18, à 17h00 au Karukera.

Les statuts, ayant subis de légères modifications, seront votés.

4) FDM/SDD

Bülent confirme que Metimer organisera la 9^{ème} fête de la mer, le 26 et 27 mai 2019. A cause de la situation actuelle, les activités seront peut-être bien nombreuses, mais il est important de faire profiter la population locale des activités nautiques que propose l'île.

Le Sea Discovery Day sera organisé le vendredi 25 mai, veille de la fête de la mer.